



Séminaire

LES DÉFIS POLITIQUES, CAPACITAIRES ET OPÉRATIONNELS DE LA MISE EN PLACE D'UNE FORCE DE PAIX AFRICAINE SOUS MANDAT ONUSIEN

Mercredi 10 mai 2023
Dakar

Dans la continuité des séminaires proposés à Kinshasa (RDC) et New York en 2022, **l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix organise le 10 mai 2023 un séminaire au Sénégal**, offrant une nouvelle opportunité de débattre sur l'avenir des opérations de paix onusiennes, en particulier dans leur dimension africaine. Cet évènement se tiendra à Dakar (Hôtel Savana, Corniche Est Dakar Plateau).

SYNOPSIS

2

Afin de faire face aux nombreux défis politiques et opérationnels du maintien de la paix, un *Nouvel Agenda pour la Paix* (NAP) sera présenté fin 2024 par l'actuel Secrétaire général des Nations unies (SGNU), Antonio Guterres. Ce projet, qui a pour objectif de repenser la façon dont l'ONU endosse son rôle de garant de la paix et de la sécurité internationale dans un monde en mutation, s'inscrit dans la lignée de l'*Agenda pour la paix* établi en 1992 par le SGNU de l'époque, Boutros Boutros-Ghali.

Les orientations du NAP ne sont pas encore connues avec précision. Néanmoins, au regard des réflexions engagées depuis plusieurs années, ce document pourrait acter un renforcement significatif du rôle de l'Union africaine (UA), d'autres organisations sous-régionales, ainsi que des pays contributeurs de troupes issus du continent dans la gestion des crises en Afrique, en collaboration avec les Nations unies. En 2017, par exemple, l'ONU et l'UA ont adopté un *Cadre commun Organisation des Nations Unies - Union Africaine pour un Partenariat Renforcé en matière de Paix et de Sécurité* visant à établir une coordination et une coopération étroite entre les deux organisations pour prévenir, gérer et régler les conflits violents.

Depuis, les relations entre les deux organisations ont continué à faire l'objet de débats importants au sein de leurs instances respectives. D'ailleurs, deux nouveaux textes structurants – un premier du Comité spécial du maintien de la paix (C34) contenant des recommandations sur l'avenir et les modalités du renouvellement du partenariat ; et un second en provenance du SGNU portant sur le financement des opérations de soutien à la paix menées par l'UA – devraient être rendues publiques d'ici la fin du mois d'avril 2023.

Si, comme les éléments susmentionnés le laissent présager, le NAP s'oriente vers la formalisation du recours à un nouveau modèle d'opérations africaines, militaires et civiles, d'imposition et de maintien de la paix sous l'égide des Nations unies, leurs contours et modalités restent à définir. Dans cette optique et pour mieux répondre aux besoins du continent, il apparaît comme impératif que l'ONU et ses partenaires commencent par dresser des bilans et tirer les leçons des opérations de paix multidimensionnelles menées en Afrique (MINUSMA, MONUSCO, MINUSCA, FISNUA). Il est aussi important d'identifier clairement les défis auxquels l'opérationnalisation de la Force africaine en attente (FAA) – créée en 2003 par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA – sera confrontée, en tenant compte, entre autres, des résultats portés par la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM et ATMIS).

Le présent séminaire, organisé le 10 mai 2023 à Dakar, entend poser les bases de ce travail.

Après une intervention liminaire sur les attentes qui entourent le NAP, le séminaire reviendra sur trois aspects de l'évolution du maintien de la paix sur le continent africain :

3

- Le premier panel s'intéressera au besoin de structurer politiquement un éventuel partenariat renouvelé entre l'ONU, l'UA et les organisations sous-régionales. Il s'agit, plus précisément, de poser la question des articulations entre mission onusienne de maintien de la paix, l'Architecture africaine de paix et de sécurité (ASPA), la Force africaine en attente (FAA) et les troupes africaines fournies sur une base *ad hoc*.
- Le deuxième panel se penchera sur l'identification des défis politiques, opérationnels, capacitaires et financiers qui doivent être pris en compte en vue du développement des opérations de paix africaines.
- Le troisième et dernier panel se focalisera sur les stratégies de montée en capacités et de diversification des compétences pouvant être mises en place à destination des contingents africains en vue de leur contribution aux opérations de maintien et d'imposition de la paix, en veillant à la protection des civils et aux respect des droits humains.

Les échanges sur ces différents sujets visent à faire progresser la réflexion sur les possibles adaptations du maintien de la paix et répondre aux difficultés croissantes rencontrées par les missions multidimensionnelles. Ils permettront de mettre en lumière de nouveaux modèles d'opérations de paix, répondant plus efficacement aux réalités contemporaines des théâtres d'opération du continent africain.

Programme

4

8h30 - 9h – Accueil et inscription des participant·e·s (feuille de présence)

9h - 9h30 – Mots d'introduction

Introduction de l'évènement et de ses objectifs, retour sur le déroulé de la journée, rappel des règles d'échange, présentation des organisations partenaires (GRIP et FES).

9h30 - 10h15 – Intervention liminaire

Le Nouvel Agenda pour la Paix : enjeux et défis du maintien de la paix en Afrique

L'objectif est d'entamer la journée avec une intervention principale portant sur les perspectives de prise en compte des opérations de maintien de la paix dans l'élaboration du Nouvel Agenda pour la Paix, sur lequel travaille actuellement le Secrétariat des Nations unies. L'intervenant principal est amené à analyser les premières informations existantes sur la teneur de ce Nouvel Agenda, à l'orée des besoins actuels et futurs en matière de maintien de la paix. Il s'agira de soulever les défis/difficultés qui doivent être adressés dans le cadre de cette réforme afin de faire avancer un agenda de paix plus apte à répondre aux défis complexes qui touchent le continent africain, et proposer des éventuelles pistes de solution. Cette intervention liminaire sera suivie d'un temps de questions/réponses avec l'audience.

Intervenant : Youssef MAHMOUD, Ancien Représentant spécial pour la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT), conseiller principal auprès de l'*International Peace Institute* (IPI)

Modération : Michel LUNTUMBUE, coordinateur scientifique de l'Observatoire Boutros-Ghali

10h15 – 10h45 – Pause-café

10h45 – 12h15 – Panel 1

Quels cadres politiques et normatifs d'action pour les opérations de paix sous l'égide de l'Union africaine ?

Face à l'enlisement des mécanismes de paix et à la crise de consentement qui affecte les missions déployées sur le continent africain, le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a reconnu, lors de son intervention du 18 février 2023 au 36^e sommet des chefs d'Etat de l'UA à Addis-Abeba, la nécessité d'une nouvelle génération de missions « d'imposition de la paix » et d'opérations antiterroristes, dirigées par les forces régionales. Le Secrétaire général propose que ces opérations disposent d'un mandat du Conseil de sécurité sous le chapitre VII et s'appuyant sur des contributions prévisibles par le Mécanisme des contributions obligatoires qui existe dans le système des Nations unies. Cette proposition tranche avec le type de mandat et la philosophie d'action appliqués jusqu'ici au sein des OP onusiennes.

Les panélistes seront amené·e·s à répondre à quelques questions clés sur les enjeux politiques de la mise en place d'une telle force régionale :

- Qui seront les pays contributeurs de cette force ? Comment sera-t-elle intégrée au dispositif général de l'APSA ? Et à quelle échéance ?
- Quels objectifs et types de mandat devront être privilégiés ? Quelle collaboration entre le CSNU et le CPS de l'UA dans la définition/la délimitation du dit mandat ?
- Quel encadrement normatif de la conduite de ces troupes et quelle adaptation des cadres et outils de suivi établis par A4P et A4P+ ?

5

Intervenants :

- Ladislav NZE BEKALE, Chef d'Unité Gestions des Installations, Direction des Opérations, Commission de l'Union africaine
- Professeur Michel LIÉGEOIS, École des sciences politiques et sociales, Université Catholique de Louvain, spécialiste des opérations de paix, ancien coordinateur du Réseau des Opérations de Paix (ROP)
- Youssef MAHMOUD, Ancien Représentant spécial pour la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT), conseiller principal auprès de l'*International Peace Institute* (IPI)

Modération : Rémy Arsène DIOUSSE, Chargé de programmes FES PSCC

12h15 – 13h30 – Déjeuner

Déjeuner sur place fourni pour tous·tes les panélistes et participant·e·s

13h30 – 15h – Panel 2

Vers une force régionale africaine pérenne ? Modalités et prérequis pour une opérationnalisation efficace

L'objectif de ce panel est d'examiner les défis pratiques et concrets de la mise en place d'une telle force africaine de paix. Il s'agira de dessiner plus précisément les contours et modalités de la mobilisation de troupes africaines et des équipements nécessaires associés, afin de s'assurer que cette force pourra être effective. La pérennisation de ressources tant financières que matérielles reste en enjeu crucial pour une opérationnalisation adéquate. Il sera utile de revenir sur les premières expérimentations et expériences similaires en la matière, afin de tirer quelques leçons souhaitables au profit d'une mise en place effective.

Les panélistes seront amené·e·s à répondre à quelques questions clés sur les enjeux politiques de la mise en place d'une telle force :

- Quel soutien logistique/quels partenariats triangulaires pour assurer une capacité matérielle adéquate ?
- Quelles étapes et quel calendrier devront être structurés pour assurer une mise en œuvre réaliste ?
- Dans quelles conditions inscrire le financement obligatoire préconisé par Antonio Guterres ?

Intervenants

- Général Mohamed Znagui Ould SID'AHMED ELY, chef du Bureau Défense Sécurité du G5 Sahel
- Bruno MPONDO EPO, Directeur affaires politiques auprès de la MINUSMA

- Docteur Cheikh TIDIANE GADIO, Institut Panafricain de Stratégies

Modération : Général Babacar GAYE, ancien chef de l'État-Major général sénégalais et commandant de la force de la MONUC et de la MINUSCA

6

15h – 15h30 – Pause-café

15h30 – 17h – Panel 3

Adapter l'offre de formation des Écoles de maintien de la paix (EMP) pour répondre aux défis des nouveaux mandats

Ce dernier panel est consacré aux enjeux de la formation des troupes francophones, qu'elles soient mobilisées dans le cadre d'une OP classique (besoins à court terme) ou bien de la nouvelle force africaine qui se profile à l'horizon (besoins à long terme). L'objectif est d'identifier des points d'inflexion et d'adaptation des outils actuels de formation, en vue de l'émergence de nouvelles capacités plus adaptées aux besoins des troupes francophones actives sur le continent africain, à l'heure où ces troupes vont voir leur rôle renforcé et élargi. Il s'agira d'examiner particulièrement la nécessité de former les troupes à des mandats de protection des civil-e-s, au respect du droit international humanitaire ou bien encore à l'intégration des différentes innovations de l'initiative Action pour le maintien de la paix (A4P) en la matière.

- Quelles formations et types de formation pourraient permettre de renforcer les capacités africaines actuelles ? (Spécialités techniques telles que les IED, enquêtes police, enjeux de genre, interculturalité etc...)
- Quelles démarches/approches méthodologiques mettre en place afin d'assurer une bonne appropriation des mandats et des valeurs des missions de paix en matière de protection des civil-e-s, de droits humains ou bien encore de lutte contre les abus commis par les soldats de la paix ? Et avec quels moyens ?

Intervenant·e·s :

- Aïcha PEMBOURA, Formatrice au sein du *United State Institute of Peace* (USIP)
- Lieutenant-colonel Thierry MARIEN-PARRIER, Éléments Français au Sénégal
- Général Babacar FAYE, Chef de l'État-Major – Bureau des affaires militaires – opérations de paix du Sénégal

Modération : Grégory ROBERT, spécialiste de programme maintien et consolidation de la paix, Organisation internationale de la Francophonie

17h - 17h15 – Mots de conclusion (GRIP et partenaires)